

L'Édito

Le délégué régional de l'UNAFAM Nouvelle-Aquitaine, Claude Hamonic, après un mandat de trois ans a transmis ses fonctions à Patrick Dauga, nommé par Béatrice Borrel, Présidente nationale. Pendant son mandat, Claude Hamonic eut la tâche difficile d'adapter l'UNAFAM région au regroupement de nos anciennes régions en grande région Nouvelle-Aquitaine. Il s'est entouré d'une équipe de bénévoles réunie en Comité de pilotage. Ainsi, il a mis en place une organisation régionale reconstruite par nos partenaires. Claude Hamonic a réussi le déplacement des bureaux de Bordeaux à Angoulême, la pérennisation du poste de chargée de mission régionale et il a mis en place, avec un financement de l'ARS, une permanence régionale d'assistante sociale. Dans le champ de la santé mentale, il a consolidé la place de l'UNAFAM. Il a œuvré pour la prise en charge des handicapés vieillissants, défendu les structures d'accueil et il a su préparer sa succession avec quatre changements de délégués départementaux. Nous le remercions chaleureusement pour le travail accompli en tant que délégué régional et pour sa volonté de continuer des projets importants qui lui tiennent à cœur dans notre délégation.

Les objectifs que nous avons à porter sont inscrits dans le Projet Associatif de l'UNAFAM. En interne, consolider l'organisation existante en travaillant en réseau avec les douze délégations départementales, chacune ayant ses spécificités territoriales au travers des accueils des familles, des représentations dans les instances et de l'animation des délégations. Un des moyens de la délégation régionale est de faciliter les échanges de bonnes pratiques et aider les délégations, en interne avec l'appui du siège National, en externe avec les instances (ARS, hôpitaux, médico social, mairies, départements ...), sans oublier les efforts financiers (cotisations, dons) des 1 450 adhérents de Nouvelle-Aquitaine et la valorisation des heures de bénévolat (4 150 heures de bénévolat pour la région en 2017).

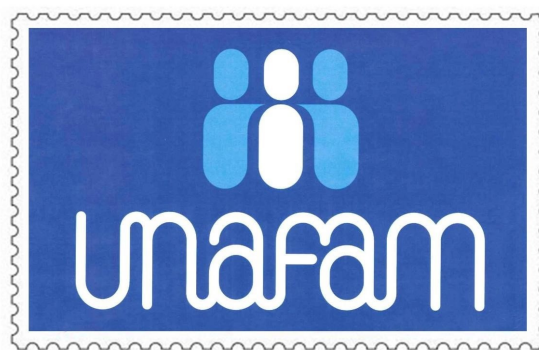
Les bénévoles aidants des familles sont confrontés, en plus de la maladie de leur proche, à une technicité administrative de plus en plus difficile à maîtriser. Les formations internes de l'UNAFAM y suppléent en partie, mais la pérennisation des actions passe par la mise à disposition de temps salarié administratif. Actuellement nous avons au niveau régional 1,5 ETP en administratif (sur financement ARS/ASP emploi aidé). L'Unafam se doit de s'adapter et aussi de participer avec les structures du monde sanitaire, médico social et social à l'évolution des réglementations et des méthodes de prise en charge de la maladie psychique. En particulier au parcours de vie avec de plus en plus d'autonomie entraînant l'inclusion des personnes handicapées psychiques dans le logement et le travail en milieu ordinaire. Un autre défi est la défense des droits de ces personnes et aussi le parcours de soin dans le milieu pénitentiaire. Autant de défis pour que ces personnes malades et/ou handicapées psychiques gardent ou retrouvent leur place dans notre société. Ces actions sont rendues difficiles par le déni de la maladie et une stigmatisation toujours présents.



Patrick Dauga
Délégué Régional Nouvelle-Aquitaine

Sommaire

L'édito	p.1
L'agenda régional	p.1
Santé mentale en prison (2 ^{ème} partie)	p.2-3
Les journées « Bien – Être » en Lot-et-Garonne	p.4-5
4 ^{ème} Colloque UNAFAM Charente	p.6
« Cap soins 17 » pour l'accès aux soins somatiques	p.7
Colloque UNAFAM Gironde	p.7
Brèves des délégations /Représentations	p.8



« Logo concours art postal Unafam »

L'agenda régional

Formation « troubles psychiques » : le 26 mai à Bordeaux (33), le 13 octobre à Limoges (87).

Ateliers d'entraide « Prospect » famille : 9-10 et 23-24 juin à Villenave d'Ornon (33) ; 22, 23 et 24 Juin 2018 à Niort (79).

Congrès & Salon international LONGEVITY 3^{ème} édition, les 15 et 16 mai au Hangar 14 à Bordeaux (33).

Assemblée générale de FAS Nouvelle-Aquitaine le samedi 16 juin à Limoges (87).

Assemblée générale annuelle de l'UNAFAM le jeudi 21 juin 2018 à Paris (75).

Réunion des délégués départementaux et régionaux de l'UNAFAM le 22 juin à Paris (75).

5^{ème} concours d'art postal l'UNAFAM 2018 : « Le conte/rêves d'enfants », participation jusqu'au 20 septembre 2018. www.unafam.org/Concours-d-art-postal-Unafam-2018.html

Colloque «Maladie psychique, déni et refus de soins» organisé par l'UNAFAM Gironde, le 10 octobre 2018 à l'Athénée Municipal de Bordeaux (33) (voir article en p.7).

Santé mentale en prison : état des savoirs, besoins, perspectives (2^{ème} partie)

Philippe Gauchon, membre du groupe de travail « parcours pénal » pour l'UNAFAM Nouvelle-Aquitaine, nous livre la deuxième partie synthétique du compte rendu des journées d'études du 21 et 22 décembre 2017, organisées à l'auditorium de l'Hôtel de la Ville de Paris par la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP Ministère de la Justice), la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS Ministère de la Santé) et la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ Ministère de la Justice), réunissant professionnels, chercheurs et quelques acteurs associatifs (Médecins du Monde, UNAFAM).

3^{ème} thème : Coopérations professionnelles durant l'incarcération et après la sortie. État des savoirs par M. Sébastien Saetta, du Centre Max Weber à Lyon, collectif et programme CONTRAST.

Les principales évolutions des dernières années marquent une extension du filet médico-psychologique :

- injonction de soin en 1998.
- Équipes de santé spécialisées pour les Auteurs d'Infraction à Caractère Sexuel (AICS).
- Centre de Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs d'Infraction Sexuelles (CRIAVS).
- Parcours d'Exécution des Peines (PEP) en 2000.
- Rétenion de sûreté et centre médico-judiciaire de sûreté en 2008.
- Entretien médical systématique à l'entrée en détention.
- «Briefing» et formation des surveillants.

Qu'en est-il des relations entre les personnels de soins psychiatriques, les personnels pénitentiaires et ceux de la Justice ? Les travaux empiriques menés par les chercheurs (notamment Camille LANCELEVÉE, Virginie GAUTRON, le collectif CONTRAST) dénotent des relations protéiformes et des contextes impactant fortement la variété des relations. Trois exemples pour illustrer cette diversité :

- secret médical. En France l'espace est protégé par le secret médical, alors qu'en Allemagne le suivi thérapeutique est partagé avec l'intervention du contrôle judiciaire.
- Poids de la logique de défense sociale en Belgique .
- Séparation de l'espace entre le soin et la surveillance. C'est le cas des UHSA ce qui semble favoriser une "pacification" des relations et un bon niveau de coopération.

Les soins pénalement ordonnés semblent générer un éclatement ou un grippage dans les relations entre le Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (CPIP), le médecin coordonnateur, le Juge de l'Application des Peines (JAP) et les thérapeutes alors que le

programme de recherche CONTRAST-Agence Nationale de la Recherche (ANR) observait des relations fructueuses dans un Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) où une hybridation avait vu le jour par le bas.

On note des tensions entre les psychologues du Dispositif de Soins aux Auteurs de Violences Sexuelles (DSAVS) dépendant du Centre Hospitalier et les psychologues du Parcours d'Exécution des Peines (PEP) dépendant de l'Administration Pénitentiaire. On constate des divisions intra-professionnelles, dans le segment criminologique, entre les thérapeutes exerçant dans les équipes en charge des Auteurs d'Infractions à Caractère Sexuel (AICS) et ceux exerçant en Centre Médico-Psychologique (CMP), entre les psychiatres pénitentiaires et les psychiatres hospitaliers.

À noter que la loi ayant donné naissance aux Unités Hospitalières Spécialement Aménagées (UHSA) a été bien et méthodiquement préparée.

Synthèse du thème n°3 par Virginie GAUTRON, maître de conférence en droit pénal et sciences criminelles.

Les pratiques du secret sont très diverses, ce qui fait naître des tensions vis à vis des soignants plus stricts. Le secret médical ne s'arrête pas au diagnostic. Il s'applique aux relations entre le thérapeute et le médecin coordonnateur. Il reste indispensable pour maintenir la confiance d'un détenu vis à vis de son thérapeute. Les informations de type "attestations-fréquentations" sont plus sensibles que ne le croient certains acteurs judiciaires.

Ensuite les contacts réguliers entre les différents acteurs doivent être favorisés. La conférence de consensus sur les " délinquants sexuels" est nécessaire et doit être élargie.

La problématique de la radicalité va faire sauter nombre de digues. Il faut travailler sur la sur-criminalisation des malades, sur le champ social en direction des SDF et en faveur de l'insertion par le logement, sur la formation nécessaire des personnels de la police et de la gendarmerie (cf. exemple des Équipes d'Intervention de Crise- Crisis Intervention Team aux USA et au Canada).



Reprise de séance, journées d'études « santé mentale et prison » Paris 21 et 22 décembre 2018. (Photo P.Gauchon).

Attention enfin de ne pas dériver vers la Justice résolutive de problèmes, en se rappelant qu'il n'y a pas que la justice pénale pour mettre en place des soins.

4^{ème} thème : Des parcours de soins en santé mentale spécifiques. État des savoirs par Camille LANCELEVÉE, sociologue, chargée de recherches au bureau des statistiques et des études à la direction de l'administration pénitentiaire, membre du collectif CONTRAST.

La prison est un univers pathogène. Cercle vicieux entre la rue, la prison et la psychiatrie. Le malade y est victimisé par les autres détenus. Le malade tient les personnels pour responsable de sa détresse. S'agissant des rapports entre la violence et les troubles mentaux : les malades sont le plus souvent victimes de violences.

La souffrance psychique génère des actes auto-agressifs : le taux de suicides est particulièrement important en prison et à la sortie de la prison. Une étude écossaise a constaté une mortalité huit fois supérieure chez les sortants de prison. Des vulnérabilités et des stressseurs

spécifiques sont constatés en prison. S'agissant du rapport de la santé mentale à la peine :

- peu de documentation à ce jour.
- L'urgence des situations sanitaires prime.
- Il faut travailler sur l'articulation des missions entre les objectifs de soigner et de punir.

Table ronde. Dominique BATAILLARD, psychiatre, chef de service des unités de psychiatrie en milieu pénitentiaire, nommée contrôleur extérieure dans l'équipe de la Contrôle Générale des Lieux de Privation de Liberté (CGLPL).

Le premier entretien infirmier à l'arrivée en détention est fondamental. La stigmatisation des malades est très forte en prison: étiquettes de "fatigué" ou de "cachetonné". La préparation à la sortie n'est pas un long fleuve tranquille. Cite l'exemple d'un jeune homme qui va sortir après 10 ans de prison. Lors de la visite d'un possible lieu de travail, il vit un épisode de dissociation avec vécu paranoïaque. D'autres recherches sont ultérieurement menées. La famille rencontrée semble persuadée que leur proche n'est pas malade. Celui-ci a passé 4 jours dans sa famille et s'est senti persécuté par celle-ci. Il est revenu de lui-même en prison.

Il faut décloisonner les actions et pratiques des institutions. En Avignon, 10 sorties de la Maison d'arrêt ont été réalisées avec un travail partenarial Justice-soins-champ social. Une formation-action des personnels soignants des centres pénitentiaires de la région.

Béatrice BORREL, présidente de l'UNAFAM.

Les difficultés de communication des proches avec les soignants sont grandes. Si le patient refuse les soins dans un premier temps, il n'y a pas de relance, ni de sa part, ni de la part de ses proches. Ces difficultés sont encore plus grandes quand le proche est incarcéré.

L'Unafam va publier un guide à l'intention des familles dont un proche vivant avec des troubles psychiques est confronté à la justice pénale. L'UNAFAM a par ailleurs signé une convention avec l'administration pénitentiaire pour la formation des personnels. L'observatoire de l'UNAFAM a pour mission de relayer les expérimentations en cours (ateliers de Médecins du Monde à Nantes cf. ci-après, alternative à l'incarcération à Marseille, sorties à Montfavet-Avignon,

Irène ABOUDARAM, coordinatrice générale à Médecins du Monde.

Une expérimentation est en cours sur le "savoir profane" dans une maison d'arrêt

réservée aux femmes à Nantes où un fort taux de suicide avait été observé. Une formation des surveillants est en place et des ateliers de formation-information ont lieu avec les détenus volontaires, ceux-ci devenant porte-paroles auprès des autres détenus.

Synthèse du thème n°4 par Aline DÉSES-QUELLES, démographe (travaux sur la population carcérale).

Si les parcours de soins en santé mentale sont marqués par leur diversité, les parcours en milieu pénitentiaire se caractérisent par leur spécificité :

-notamment selon les types d'établissements.

- Intensité et répartition des troubles en milieu carcéral comme l'a montré l'enquête réalisée en Nord Pas de Calais.

- Importance des addictions.

- Poids des co-morbidités et interaction avec les problèmes somatiques.

- La loi Taubira de 2014 devrait favoriser les suspensions de peine ce qui devrait générer de nouveaux parcours à construire en coopération inter institutionnelle.

- Complexité de la préparation de la sortie.

- Désarroi des familles et importance des liens à nourrir avec les proches.

Des approches spécifiques doivent être développées en matière : de prévention, conditions de vie, violence, isolement, liens avec les familles, d'analyse au moment du procès de l'abolition ou de l'altération du discernement et du contrôle des actes.

SYNTHÈSE DES JOURNÉES par Samuel LÉZÉ, sociologue et anthropologue, responsable de l'équipe "Dire la santé mentale" à l'École Normale Supérieure de Lyon .

Nombre de lacunes auront été identifiées :

- concernant toutes les politiques publiques qui traitent les effets secondaires et non pas les causes ou les conditions qui ont donné naissance aux difficultés. Il faut savoir se poser la question de ce qu'il ne faut pas faire.

- Des boucles se referment autour des données de base, notamment en matière de vocabulaire. On est ainsi passé de "santé mentale positive" à des "chroniques de la réalité des professionnels" (dirty work-sale boulot), les objectifs sont parfois paradoxaux.

- On parle de rétablissement alors que l'on sait que ce sera en l'état hors d'atteinte.

- Les solutions trouvées sont souvent des rustines, issues d'un travail d'équilibriste, voire de contorsionniste.

- À contrario, la généralisation des expérimentations en planification-standardisation n'est pas une recette miracle.

- Le mot de "parcours" est partout présent, mais on a du mal à prendre en compte le "parcours" dans sa globalité, à rendre compte des inégalités d'accès aux institutions et à repérer les angles morts. Auditer les trajectoires individuelles dans leurs relations avec les institutions est un travail à mener.

- Il y a partout des cas particuliers avec des spécificités locales: une monographie des institutions peut ne pas être très opérante.

On est ramené au paradoxe de la santé mentale. Traite-t-elle les causes ou les environnements, ou seulement les effets dans une succession "nouveau dispositif-nouvelles-expérimentations-nouvelles politiques-nouvelles rustines"?

Quelques pistes de travail ou de surveillance pour l'Unafam Nouvelle-Aquitaine, à l'issue de ces journées.

- *Faire un inventaire des dispositifs, des pratiques et des besoins* en préparant un projet avec le Dr DAVID (psychiatre exerçant à la maison d'arrêt de Coutances) pour étudier l'intérêt d'un zoom sur une région dans le cadre de sa mission de référent-rapporteur auprès du comité de suivi de la stratégie de santé mentale pour les personnes sous main de justice. Cette possibilité a été évoquée avec le Dr David.

- *Initier et favoriser des formations-informations aux spécificités et symptomatologies des troubles psychiques* en direction des personnels surveillants et SPIP (d'abord) puis des détenus (plus complexe à mettre en place mais tout aussi nécessaire).

- *Cheminer vers l'identification d'un référent santé mentale en prison par délégation départementale* (et/ou par centre pénitentiaire).

- *S'assurer que les relations avec les associations d'accueil des familles œuvrant à proximité de chaque centre pénitentiaire soient actives.*

Philippe Gauchon

Groupe de travail parcours pénal

Des journées « Bien-Être » pour les aidants et leur proche en Lot-et-Garonne (47)

En Lot et Garonne, trois associations : VCTB, l'atelier des parents et l'Unafam ont monté, en 2015, un projet innovant de journées bien-être destinées aux familles des personnes souffrant de troubles psychiques et aux malades eux-mêmes. Ce partenariat UNAFAM/ VCTB/L'ATELIER DES PARENTS a pu se concrétiser grâce au financement de la CAF et plus particulièrement du Réseau Ecoute Appui Accompagnement des Parents et des Familles (REAAP). En 2015-2016, cinq journées ont été organisées par l'Association VCTB (Villeneuve Coopération Travail sur le Bien Vivre), avec le Docteur Francis Cazeils, et l'Association L'ATELIER DES PARENTS, avec Mme Nadine Solbès, en partenariat avec L'UNAFAM. Retour sur l'origine et le bilan de ce projet avec Marie-Thérèse Labitrie, nouvelle déléguée départementale de la délégation UNAFAM du Lot-et-Garonne.

Pourquoi ce projet avec l'UNAFAM ?

La prise en charge et l'accompagnement d'un proche atteint de troubles psychiques est une lourde tâche nécessitant l'acquisition de compétences nouvelles. Les aidants (le plus souvent parents d'adultes malades) ont besoin d'outils nouveaux pour se régénérer, faire évoluer leur pratique, leur regard, leur approche. C'est aussi un engagement de toute une vie qui implique de savoir se préserver et se resourcer.

Cette dernière nécessité fait écho à celle que rencontrent les personnes vivant le handicap psychique. Pour elles comme pour les aidants, il est indispensable, pour mieux maîtriser la maladie, de bien la connaître et de se construire un bien-être suffisant.

Les compétences croisées de VCTB et de l'ATELIER DES PARENTS ont donc porté toutes ces attentes. M. Cazeils et Mme Solbès ont proposé cinq journées de rencontres, de partage et d'échanges à raison d'une par mois aux familles et à leurs proches dans le but de favoriser le **bien-être physique, psychologique et relationnel des parents et des malades avec des professionnels de chaque discipline.**

Les deux premières journées (décembre 2015 et février 2016) furent dédiées aux parents seuls. Les trois autres (mars, septembre, octobre 2016) accueillirent ensemble les parents et les malades.

Trois thèmes ont été proposés et mis en pratique.

- Connaissance de soi et des autres

Les jeux coopératifs animés par **Nadège Delbos**, animatrice de l'Association Familles Rurales, ont ouvert chacune des cinq journées.

Ces jeux ont créé une dynamique joyeuse et stimulante et permis à tous les participants de faire connaissance d'une manière non conventionnelle, originale et ludique. Ont jailli fantaisie, effets de surprise, échanges, rapides et réactifs, connivence, rires, bonne

humour, communication aisée et spontanée. Activités particulièrement libératrices pour les malades souvent captifs à l'intérieur d'eux-mêmes.



Journée du 26 novembre 2017 avec la céramiste Sarah Maso

humeur, communication aisée et spontanée. Activités particulièrement libératrices pour les malades souvent captifs à l'intérieur d'eux-mêmes.

Atelier communication non violente animé par Mme **Nadine Solbès** de l'Atelier des Parents. Présentation des codes d'une communication permettant de mieux se faire entendre et écouter à son tour. La présentation très vivante de Mme Solbès a montré les écueils d'une parole fermée ou culpabilisante et proposé démarche et techniques permettant de favoriser une réelle communication avec autrui. Les exemples concrets, l'étude de cas ont complété son exposé en montrant comment se situer face à une personne en souffrance. Ces nouvelles pratiques en matière de communication sont essentielles

dans l'accompagnement des personnes atteintes de troubles psychiques et l'UNAFAM a envisagé avec Mme Solbès un travail de formation plus approfondi dans les mois à venir.

- Actions Corps/Esprit

Chaque journée a ensuite offert une activité physique alliant les exercices corporels à l'attention, la concentration, la conscience de soi. Qualités précieuses qui permettent de tenir à distance les pensées parasites, tournoyantes, invasives.

Le corps en marche et en action ancre l'esprit dans le présent, le vécu immédiat. Différentes activités étaient proposées :

- Hatha Yoga, repas végétarien ayurvédique, marche en pleine conscience avec Mme **Corine Rabic**, professeur de yoga.

- Soins du corps, auto-massages avec Mme **Martine Maggiori**, infirmière et formatrice en massages

bien-être.

- Self-défense avec M. **Bruno Vincent**, professeur de judo .

- Atelier corporel avec Mme **Catherine Boulenger**.

- Yoga du rire avec Mme **Rachida Derghali**.

Ces activités ont permis d'expérimenter des disciplines qui reconnectent le corps et l'esprit en douceur, en conscience, énergie et bienveillance.

Ces pratiques ont en outre offert aux aidants et aux malades des moyens variés pour mieux maîtriser le stress et les tensions qu'engendrent souvent la maladie pour les malades et son accompagnement pour la famille.

- Actions Création/Imagination

- Atelier d'Education créatrice « Des traces et des Godets » animé par Mme **Karine Hébert**, Art-thérapeute. Séance d'expression artistique libre, sans contrainte et sans jugement.

- Atelier filage, tissage avec Mme **Maryse Mazère**

- Jardinage avec Mme **Maria Garrouste**

Ces dernières actions pratiquées en plein air de manière plus individuelle, mais toujours à l'unisson, ont apporté sérénité, douceur, partage et intériorité.

En conclusion, ces cinq journées ont emporté l'adhésion et l'enthousiasme de tous les participants : familles et malades.

Tous et chacun en ont retiré de nombreux bienfaits en lien avec les buts espérés : réactivation de l'envie de faire et de partager; réactivation de la relation aux autres; de l'envie d'entrer en contact; ouverture sur l'extérieur. Développement de l'écoute, de l'action collective, de l'émulation. Connaissance de pratiques nouvelles, concrètes et variées pour atténuer le stress ou l'apragmatisme. Réveil du rire, du plaisir, de l'interactivité. Réveil du désir, du projet...

Un succès lié à de nombreux facteurs.

Tout d'abord, l'excellence de tous les intervenants-animateurs qui ont mis leurs compétences au service d'une présence humaine chaleureuse et empathique.

Ensuite, l'encadrement idéal des associations partenaires très présentes et très impliquées incarnées par Mme Nadine Solbès et M. Francis Cazeils. Enfin l'accueil convivial de Mme Maria Garrouste dans le cadre reposant d'un lieu superbe. Ces journées BIEN-ÊTRE ont largement atteint leur objectif mais elles ont surtout permis d'aller bien au-delà de ce qui avait été prévu. Elles ont proposé un cadre où des rencontres humaines authentiques et de grande qualité ont été rendues possibles.

Les familles et leurs proches souffrant de troubles psychiques ont pu se découvrir au travers de rencontres ludiques, certes, mais qui se sont avérées particulièrement chaleureuses, tolérantes, dénuées de tout jugement, sources d'un enrichissement mutuel exceptionnel.

Ces situations de partage ne sont pas si courantes dans la vie de tous les jours.

S'il y a bien eu un consensus à l'issue de ces journées, c'est que tout un chacun souhaitait qu'elles soient renouvelées. Et c'est ce qui a été fait, cinq nouvelles journées sont programmées sur la période 2017-2018 et une demande de renouvellement a été faite pour 2018-2019.

Marie-Thérèse Labitrie
Délégue Départementale Lot-et-Garonne



Les participants de la journée bien-être du 26 novembre 2017 devant leur réalisation collective.

TÉMOIGNAGES

Témoignage de M. Christophe Giraud

« J'ai découvert cette activité par le biais d'un ami bipolaire qui y a participé et qui m'a intégré, il y a de ça quelques mois. Lors de ces journées bien-être, j'ai trouvé beaucoup de tolérance, de gentillesse et d'humanité. Sans compter sur un cadre agréable et très apaisant. Ce témoignage personnel a pour but de faire comprendre la pertinence de ces journées ainsi que leur bien-fondé d'autant que les organisateurs de cette activité sont intimement liés, de près ou de loin aux maladies psychiques.

Ainsi, ils ont trouvé certaines réponses pour comprendre la nature de ces maladies et la façon de les vivre au quotidien. D'un point de vue activités, celles-ci sont à la fois ludiques et font aussi marcher l'esprit de cohésion dans le groupe avec une vraie souplesse. En résumé, je témoigne du côté très positif de ces journées afin qu'elles soient reconduites dans un futur relativement proche car elles font du bien à l'âme humaine, au corps et à l'esprit. »

Témoignage de M. Jean-Baptiste Erzen

« J'ai beaucoup apprécié les activités qui rendent actifs et qui m'ont permis de vivre avec les autres le présent.

Les massages détendent la peau, ils m'ont apaisé, apaisé mes impatiences liées au traitement, les pensées négatives ...

Les jeux associatifs m'ont rappelé des souvenirs d'enfance, c'était bien de rire, d'être en forme... je me suis senti bien au milieu de tous. »

4ème Colloque UNAFAM 16 : L'accompagnement dans la vie sociale et le travail

Le jeudi 29 mars 2018, dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale, la Délégation UNAFAM de la Charente organisait la quatrième rencontre d'une série de colloques. Pour conclure ce cycle sur l'accompagnement dans le parcours de soins il a été question du rétablissement de la personne en situation de handicap psychique, de son accompagnement dans la vie sociale et dans le travail, de la « pair-aidance » et de la réinsertion dans la société. Marie-Françoise Raillard, déléguée départementale, nous fait le compte-rendu de ce colloque qui a réuni 390 participants dont des élus locaux (Maire d'Angoulême, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Charente) et des représentants institutionnels (Directrice de l'ARS Charente, Directeur du CHCC). Vous pourrez retrouver un compte rendu complet dans les actes du colloque 2018 (à paraître).

Pour clore la série de colloques initiés par la délégation charentaise de l'UNAFAM sur le thème de « L'accompagnement dans le Parcours de Soins de la Personne en situation de Maladie Psychique », une quatrième rencontre a eu lieu dans la plus grande salle du CGR d'Angoulême, le Jeudi 29 Mars.

Si l'accès à un logement qui lui est propre est une première étape dans la réhabilitation de la personne, celle-ci pour retrouver une place de citoyen éprouve le besoin d'avoir une vie sociale. C'est cette inclusion par l'activité de loisir ou par le travail qui fut le thème de ce quatrième colloque.

A l'UNAFAM nous le savons, lorsque la maladie psychique de nos proches se stabilise, nous constatons que des habilités sociales perdues ressurgissent. Ainsi, au fil du temps, nous les voyons retrouver une certaine confiance en eux.

Appréhender les réalités de vie par le parti pris du possible est le sens même du concept de rétablissement qui fut le fil conducteur de ce colloque. Monsieur Bernard Pachoud, Professeur de psychopathologie à l'Université de Paris Diderot détailla les conditions de son émergence et de son développement ainsi que les modes d'accompagnement que ce rétablissement requiert.

Pour aborder l'accompagnement dans la vie sociale des personnes en situation de handicap psychique, Claude Finkelstein, Présidente de la Fnapsy (Fédération Nationale des Associations d'Usagers en Psychiatrie) expliqua en quoi le fonctionnement des GEM (Groupe d'Entre-aide Mutuelle) s'avère être un outil de réinsertion. Pour illustrer ce propos, les quatre GEM de Charente avaient travaillé ensemble pour collecter les idées de tous les adhérents et transmettre au public ce que le dispositif « GEM » avait changé dans leur vie. Le témoignage du parcours de Maryline fut un moment fort en émotions.



A la tribune José Philéas et Sylvain Niort (Trésorier et Adhérent du GEM "Suis ton chemin") Jean-Philippe Chollet et Pascal Monplaisir (Président et Adhérent du GEM "L'espoir de la vie") Olivier Ménard et Sandra Michenaud (Président et Adhérente du GEM "L'échappée") Maryline Roudy et Anuch Igityan (Présidente et Trésorière du GEM "Gem être ensemble") témoignent des apports de ces GEM dans la vie sociale.

Georges Bullion, Président National de Messidor, qui le matin avait décrit l'expertise de Messidor dans l'accompagnement dans le travail des personnes en situation de handicap psychique, présenta Eva Delplanque, Coordinatrice Opérationnelle de l'ESAT Messidor de Rochefort-sur-mer (17), puis Inès de Pierrefeu, Docteur en Psychologie à l'Université de Paris Sorbonne Cité. Cette dernière démontra comment la spécificité de Messidor conduit au rétablissement des personnes. Puis, Éric Berguio, Directeur de l'ESAT de Mézin (47), expliqua comment les personnes en situation de handicap psychique de l'ESAT peuvent être source de vie pour leur village. Enfin, le public de la salle découvrit ce que les institutionnels charentais avait mis en place pour accompagner dans le travail les personnes en situation de maladie psychique.

Le public très nombreux de familles, de malades, de représentants de tous les catégories professionnelles de personnes pouvant être en contact avec des personnes malades manifesta son intérêt tout au long du colloque. Mais lorsque Christophe Lamadon et Patrick Stern, Médiateur Santé Pair et Pair aidant du SAMSAH Prespsy sont intervenus l'humour puis l'émotion s'empara de la salle, ce qui se poursuivit avec Arnaud Landreau analysant son parcours de vie jusqu'à son rétablissement. Les malades dans la salle prirent alors la parole notamment pour exprimer l'intensité de la souffrance psychique et le besoin qu'ils éprouvaient qu'on leur laisse une place dans la société pour pouvoir tenir face à cette souffrance.

D'ailleurs Arnaud avait achevé sa prestation en disant : **« Au-delà des a priori sur les fous essentiellement du fait des médias, nous devons rappeler, que le malade mental vit le summum de la souffrance psychique, et que son attitude, son combat peuvent se rapprocher d'une démarche qui s'apparente à de l'héroïsme. Ainsi, en observant mes amis malades et moi-même, j'ai souvent une pensée qui me traverse l'esprit : le miracle, pour le malade mental, c'est de ne s'être pas suicider, d'avoir résister aux forces qui le plongent dans les ténèbres de la souffrance sans fin ».**

Marie-Françoise Raillard
Déléguée Départementale Unafam Charente

« Cap soins 17 », une initiative innovante pour l'accès aux soins somatiques.

Dominique Nidelet, déléguée départementale de l'UNAFAM Charente-Maritime (17), nous fait partager l'initiative mise en place par le pôle de psychiatrie de la Rochelle : Cap soins 17. C'est une structure qui fonctionne depuis deux ans et qui permet aux personnes handicapées psychiques d'effectuer des examens somatiques sans le stress d'une salle d'attente bondée et avec un personnel bien formé aux différents handicaps. Cette structure a le projet de s'étendre à tout le département de la Charente-Maritime en 2018-2019.

Une enquête réalisée en 2012 par l'hôpital Marius Lacroix relative aux attentes du secteur médico social vis-à-vis de la psychiatrie et le travail engagé sur le territoire autour du plan autisme 2014/2017 ont fait émerger, entre autres, des besoins pour l'accès à des soins somatiques tenant compte des particularités liées au handicap psychique.

S'inspirant des structures existantes Anecy (Handi Consult) et Châtelleraut (Handi Soins), Cap soins 17 est né en novembre 2015 à l'initiative du pôle psychiatrique pour répondre aux nombreuses sollicitations des acteurs de terrain. La structure est implantée au sein du service de soins somatiques de l'hôpital Marius Lacroix (totalement indépendant des services psychiatriques). Cap soins 17 est destiné aux personnes handicapées psychiques, aux personnes autistes ou souffrant de troubles du spectre autistique, âgées de 16 ans ou plus, résidant sur le territoire Nord de la Charente-Maritime, vivant à domicile ou en structure médico-sociale.



Le service de soins somatiques de l'Hôpital Marius Lacroix (Photo GHLRRA).

Quel est donc l'objectif de CAP Soins 17 ?

Cap Soins 17 ne se substitue pas au médecin généraliste mais propose une aide complémentaire dans la prise en charge des patients handicapés psychiques, hypocommunicants et vulnérables. Il s'agit de proposer aux structures médico-sociales, aux associations et aux familles, en lien avec les médecins traitants, un plateau technique concentrant plusieurs types de prises en charge (soins somatiques, soins dentaires, etc.) afin de limiter la multiplication des déplacements et des attentes toujours délétères chez ce type de patients.

Que propose l'équipe de Cap Soins 17 ?

La structure située sur le site de l'hôpital Marius Lacroix dispose de plateaux techniques permettant à l'équipe de réaliser un examen somatique complet, des soins dentaires, des ECG (électrocardiogramme), des EEG (électroencéphalogramme) des examens radiographiques, biologiques, des soins de pédicurie et de podologie, de kinésithérapie et de diététique. Sont également concernées des spécialités comme la gynécologie, ou des consultations spécialisées en médecine qu'il n'est pas toujours facile d'obtenir dans le secteur libéral. En lien avec l'hôpital St-Louis du GHLRRA (Groupe Hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis), les patients pourront ainsi être examinés, grâce à un accompagnement, dans de meilleures conditions par des équipes qui connaissent bien les modes de prise en charge relatifs aux patients accueillis.

Quelle procédure de contact ?

Pour tout renseignement ou conseil : **05 16 49 40 40** (du lundi au vendredi de 9h à 16h30), capsoins17@ch-larochelle.fr

Un RDV n'est donné que sur courrier du médecin traitant précisant quel type de bilan ou consultation et/ou examen il souhaite pour son patient. Cap Soins 17 s'inscrit dans le parcours de soins du patient et n'est pas une structure d'urgence : tous les actes, bilans et consultations sont programmés.

Dès réception du courrier du médecin traitant, la demande est examinée par le médecin coordonnateur : le patient et son entourage sont ensuite contactés par l'infirmière coordonnatrice pour une prise de renseignements afin de personnaliser au mieux l'accueil du patient, la planification de ses rendez-vous, la nécessité ou non d'une prémédication.

Accompagnement indispensable par famille ou un membre de l'équipe éducative dans un souci de réassurance pour le patient afin que les consultations se déroulent au mieux.

Au bout de deux ans d'activité, le retour d'expérience fait état d'échanges enrichissants avec les familles et les structures concernant les outils, le savoir-faire, le savoir-être.

Colloque UNAFAM Gironde : «Maladie psychique, déni et refus de soins».

La délégation départementale de l'Unafam Gironde (33) organise son 1^{er} colloque avec le soutien de la délégation régionale Nouvelle-Aquitaine. Au préprogramme, conférences et table ronde. Michel HAMON, Neuropharmacologiste Administrateur de la fédération de recherche sur le cerveau, en sera le modérateur.

M. Philippe Roca, bénévole de la délégation Gironde, pilote ce projet. Il nous présente ici des éléments du programme.

Michel DOUCIN Administrateur à l'UNAFAM fera une intervention sur ce qui encadre légalement la maladie psychique et la question : y a-t-il une limite à la liberté pour le malade psychique dans le déni qui refuse les soins ?

Antoinette PROUTEAU Enseignante en Neuro Psychologie à l'Université de Bordeaux abordera la stigmatisation.

Le Professeur Nemat JAAFARI Psychiatre à l'Université de Poitiers interviendra sur l'insight ou comment faire accepter la maladie au malade.

Le Docteur Jean Marc DESTAILLATS Psychiatre Chef de pôle au CHS de Jonzac fera une intervention sur : Initiatives pour un meilleur accompagnement des malades psychiques.

Un quart d'heure échange avec la salle sera proposé après chaque intervention.

Cette journée sera clôturée par une table ronde avec tous les intervenants qui répondront aux questions posées par les Délégations UNAFAM Nouvelle Aquitaine. Avec entre autre les questions suivantes : peut-on éviter que nos proches souffrants de troubles tombent dans le déni et le refus de soins avec quelles solutions ? Quel avenir pour nos proches qui sont dans le déni et le refus de soins ?

Colloque « Maladie psychique, déni et refus de soins » le 10 octobre 2018, de 9h30 à 17h, à l'Athénée Municipal de Bordeaux. Colloque gratuit sur inscription obligatoire. Nous ne manquerons pas de vous informer prochainement sur le programme complet et l'ouverture des inscriptions.

A noter dans vos Agendas !

SORTIE CINÉMA

L'UNAFAM et France Culture sont partenaires du film «Rester vivant - Méthode», avec la Rockstar Iggy Pop, l'écrivain Michel Houellebecq et le peintre Robert Combas.

Ce film traite de la question du processus de création à travers les témoignages d'artistes vivant avec des troubles psychiques et de leurs proches. Il sortira dans les salles de cinéma le 9 mai 2018 (bande annonce : <https://vimeo.com/261858628>).



Affiche du film d'Erik Lieshout, Reinier Van Brummelen et Arno Hagers.

L'occasion pour nos délégations de participer ou d'organiser avec des salles de cinéma des débats et des animations lors des projections.

Nous espérons que ce partenariat permettra à notre réseau de pouvoir s'appuyer sur le film comme d'un outil concret pour faire parler des troubles psychiques et de la cause que nous défendons !

SISM 2019

Pour leur 30^{ème} édition, les Semaines d'information sur la santé mentale 2019 auront lieu du **18 au 31 mars**, autour de la thématique "Santé mentale à l'ère du numérique". Espérons que ce thème sera source d'inspiration et fera naître des événements aussi riches et variés que pour l'édition 2018.

Informations à venir sur le site du Collectif National des SISM. <http://www.semaine-sante-mentale.fr/>

Service social régional : c'est parti !

Initié en 2017, le service téléphonique de permanences régionales d'assistante sociale à destination des familles et amis résidant en Nouvelle-Aquitaine est aujourd'hui opérationnel. Madame **Noémie Spanhove** répond aux demandes des proches de malades et/ou handicapés psychiques tous **les vendredis** au **05 17 86 01 25** de 10h à 13h (numéro non surtaxé).

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et au support technique de l'UDAF 86 avec qui nous avons signé une convention de prestation de service. Une évaluation du dispositif sera faite en mars 2019.

Dans les délégations

Nous remercions Monsieur Jean Manière pour son travail à la tête de la délégation départementale de la Haute-Vienne (87). C'est Madame Françoise Bélézy qui après en avoir assuré la vice-présidence, va prendre les fonctions de déléguée départementale du 87. Mesdames Marie-Thérèse Labtrie et Edith Dreistadt devraient également être très prochainement nommées par la CVA (Commission de la Vie Associative) à la tête des délégations du Lot-et-Garonne (47) et des Landes (40).

Nous leur assurons notre soutien dans leurs nouvelles fonctions.

Nos représentations

Cérémonie des vœux du Conseil Départemental de la Gironde le 08 janvier 2018 à Bordeaux (33).

Colloque Esprit des lois le 11 janvier 2018 à l'espace Carat à Angoulême (16).

Rencontre et échanges institutionnels avec Monsieur Ceretti - Président de l'UNAASS, Monsieur Laforcade - Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et Monsieur François Fraysse - Directeur du pilotage de la stratégie et du parcours de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, le 12 janvier à Libourne (33)

Galette de la délégation de la Gironde le samedi 13 janvier à Bordeaux (33).

Nos représentations (suite)

Réunion des délégués régionaux Unafam le 25 janvier 2018 à Paris (75).

Assemblée annuelle de la Délégation Unafam Landes le 03 février à Dax (40).

Rencontre avec Francis Pot, délégué régional URAF le 13 février 2018 à Artigues près de Bordeaux (33).

Comité local de la région Nouvelle-Aquitaine FIPHSP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) le 27 février à Bordeaux (33) et le 05 avril 2018 à Angoulême (16).

Participation à la journée des professionnels de santé et des associations de patients de Nouvelle-Aquitaine, organisée par l'URPS (Union Régionale des Professionnels de Santé) le 09 mars 2018 à Mérignac (33).

Rencontre avec l'ANAP sur le parcours de soin en santé mentale et l'élaboration des PTSM, le 13 mars à Paris (75).

Conseil de région de FAS Nouvelle-Aquitaine le 16 mars à Périgueux (24).

Journée départementale annuelle de l'Unafam 33 avec Jean Canneva et Philippe Jeammet le 17 mars à Bordeaux (33).

Réunion de présentation des Plateformes territoriales d'appui (PTA) de l'ARS Nouvelle-Aquitaine le 19 mars à Bordeaux (33).

Commission médico-sociale de la CRSA le 19 mars 2018 à Bordeaux (33).

Conseil d'administration du CREAL le 23 mars à Bordeaux (33).

4^{ème} colloque « L'accompagnement dans le parcours de soins de la personne en situation de maladie psychique » organisé par l'Unafam 16, le 29 mars 2018 à Angoulême (16).

Copil esprit des lois le 30 mars 2017 à l'hôpital Xavier Arnoz de Pessac (33).

Assemblée générale du CREAL Aquitaine le 06 avril 2018 à Bordeaux (33).

Lettre réalisée avec le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine.